

**COMMUNICATION DU MAIRE**  
**lundi 9 mars 2015**

**Objet : Permis de construire 29 rue Thiers**

En réponse aux inquiétudes d'un certain nombre de riverains et d'associations, j'ai souhaité vous indiquer à quel stade se situe le permis de construire délivré fin décembre destiné à requalifier le site de l'ancien garage Renvier.

J'ai décidé de délivrer ce permis dans la configuration connue actuellement à dessein afin de sauver le PLD (taxe d'urbanisme) de l'ordre de 3 millions d'euros. A ce titre, ce permis de construire a cependant été signé avec des prescriptions de ma part définissant les grands objectifs recherchés, notamment une meilleure intégration, une densité plus en rapport avec le quartier et une architecture moins fortement contemporain, tout cela devant faire l'objet d'un permis modificatif.

Cette démarche ne signifiait en aucune manière un abandon de notre politique visant à améliorer la qualité urbaine et le cadre de vie des habitants et ce au détriment de considérations purement financières.

De plus, ce projet nécessite le déplacement du tir à l'arc présent sur le site, déplacement que la ville doit organiser avec le promoteur sur un terrain d'accueil de la rue Jean Monnet. Cette partie du projet est encore en négociation.

Je précise que la commune possède un atout qui lui permet de maîtriser l'évolution de ce dossier.

Une discussion avec les promoteurs a été initiée dès le lendemain de la signature.

Nous sommes à la recherche d'une solution satisfaisante qui permettrait de tenir compte d'un certain nombre d'éléments au niveau notamment de la qualité urbaine.

Les promoteurs semblent à ce jour disposés à travailler dans ce sens avec la ville.